



Sélestat, le 13 février 2013

Procès-verbal de la réunion  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
N°3 du 12 février 2013  
ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Le conseil d'administration s'est réuni le **mardi 12 février 2013** à 16h30 sous la Présidence de M. Steib, Proviseur. Muriel Skotarczak assure le secrétariat de séance.

**Membres Présents (22 membres)**

***Equipe de Direction***

- M. Christophe **STEIB**, Président
- M. Guy **CHENAL**, Proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, Gestionnaire
- Mme Mireille **BUCHER**, Conseillère principale d'éducation

***Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education***

- Mme Sylvie **KALK**
- Mme Gabrielle **ZIMMER**
- Mme Marie **BOVA**
- Mme Catherine **MESNAGER**
- M. Karl **WIETRICH**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- M. Ahcène **TACHERIFT** (supplée Mme Coma)

***Représentants des collectivités locales***

- M. Gérard **SCHENCK**, conseiller municipal
- Mme Anne **DESCHAMPS-DELLENBACH**, conseillère municipale

***Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,***

- M. François **HUMMEL**
- Mme Muriel **SKOTARCZAK**
- Mme Claire **HAEGELI**

***Représentants des parents d'élèves***

- Mme Cathy **STOTZ**
- M. David **GSTALTER**

***Représentants des élèves***

- M. Adrien **NAHED**
- Mlle Melda **DURMAZ**
- M. Aubin **DETTWYLER**

***Personnalité qualifiée***

- M. Laurent **HELFER**

***Invité :***

- M. Yves **STOCKER**, Directeur-adjoint du CFA

**Membres Excusés**

- Mme Céline **COMAU**, enseignante
- Mme Sylvie **NARVOR**, Chef de travaux

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du l'ordre du jour
2. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 11.12.2012
3. Préparation de la rentrée 2013
4. Contrats et conventions
5. Animation de la Vie Lycéenne
6. Divers

Le président ouvre la séance à 16h45. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis au vote :

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11.12.2012

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité**

3. Préparation de la rentrée 2013

M. Steib commente les tableaux de répartition des moyens, la structure de la future rentrée et expose les stratégies mises en place pour assurer le maintien des postes.

Mme Stotz, au titre de représentante de la FCPE, attire l'attention sur l'actuelle surcharge des effectifs en groupes de langues et demande quelles sont les possibilités d'amélioration pour la rentrée prochaine.

M. Chenal répond que les efforts du rectorat dans le cadre de la politique des langues représentent l'équivalent de 175 postes de professeurs de langues dans l'académie de Strasbourg.

4. Contrats et conventions

Mme Zimmermann et M. Hummel présentent respectivement pour le lycée et le CFA les contrats et conventions.

En application du code de l'Éducation, du code des marchés publics, du décret du 26.10.2012, le conseil d'administration donne autorisation au chef d'établissement pour la passation des marchés, contrats et conventions qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, dont l'incidence financière est annuelle et ne dépasse pas les limites fixées à l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée.

Cette autorisation est à réitérer à chaque renouvellement au conseil d'administration.

Cette délibération est valable jusqu'à l'obtention du caractère exécutoire de l'autorisation par la nouvelle assemblée. **A chaque conseil d'administration, le chef d'établissement informera les membres des contrats et conventions qu'il a ratifiés dans les domaines délégués.**

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

**La passation des conventions, des contrats et des marchés selon les conditions sus mentionnées est adoptée à l'unanimité.**

Dans le cadre de sa politique de développement de l'apprentissage, le Conseil Régional d'Alsace a décidé de créer 15 emplois de chargés de développement dans le réseau des CFA de l'Éducation Nationale.

C'est ainsi qu'à la suite d'une présélection opérée par un jury régional, le CFA Schweisguth a recruté Mme Alexia Gamelin, qui a été engagée à compter du 11 février dans le cadre d'un contrat à durée déterminée prenant fin le 30 septembre 2014. Mme Gamelin aura en charge une mission de prospection, d'information et de sensibilisation auprès des entreprises, dans le périmètre géographique des secteurs professionnels figurant dans la convention de création du CFA Schweisguth.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La convention de financement et la modification du tableau des emplois du CFA sont adoptées à l'unanimité.

**5. Animation de la Vie Lycéenne**

Mme Zimmermann présente les dépenses 2012 de l'Animation de la Vie Lycéenne. Elles s'élèvent à 8 552,40€ et concernent des actions dans le cadre du Mois de l'Autre, des sorties locales avec visites de musées et d'entreprises, des participations à deux voyages scolaires. Elle présente ensuite le budget 2013 AVL qui s'élève à 8 636€.

**6. Divers**

- M. Steib présente pour information, la sortie pédagogique avec nuitée des élèves de première année de CAP (1-EVSB) à Sainte-Croix-aux-Mines du 4 au 5 avril 2013, dont le projet revêt plusieurs dimensions à la fois : touristique, artistique, culturelle, environnementale, pédagogique et sociale.

- En lien avec la direction académique du Bas-Rhin, le proviseur informe de l'ouverture dès septembre 2013, d'une classe ULIS PRO (unité locale à intégration scolaire) destinée à accueillir un maximum de 12 élèves issus de SEGPA ou CLIS. Ce dispositif piloté par un professeur spécialisé permettra aux jeunes atteints de troubles cognitifs voire associés, de poursuivre leur formation en CAP.

- Par ailleurs, la demande d'ouverture d'un CAP Coiffure sous statut scolaire n'ayant pas abouti, l'établissement réitérera sa demande pour la rentrée 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 17h30.

Sélestat, le 13 février 2013

La secrétaire de séance,

Le Président du Conseil d'Administration,

Muriel Skotarczak

Christophe Steib